

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Délibération  
n° 2017.10.533

Rapport annuel du  
délégué AGUR -  
Année 2016 : contrat  
de délégation par  
affermage du service  
public  
d'assainissement  
collectif sur le  
périmètre de la  
commune de  
Mouthiers sur Boême

**LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

**Secrétaire de séance** : André BONICHON

### Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Michel CARTERET

### Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

### Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

### Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Bernadette FAVE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.10.533**

ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur COURARI

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE AGUR - ANNEE 2016 : CONTRAT DE DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNE DE MOUTHIER SUR BOËME**

Conformément aux articles du chapitre 11 du contrat du 1<sup>er</sup> juillet 2005 liant la collectivité à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier ci-joint. Par ailleurs, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 10 octobre 2017,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le compte rendu technique et financier d'AGUR, délégataire du service public d'assainissement collectif, sur le périmètre de la commune de Mouthiers sur Boëme, pour l'exercice 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**24 octobre 2017**

**Affiché le :**

**24 octobre 2017**

## PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, la société AGUR a en charge l'exploitation du service d'assainissement collectif sur le périmètre de la commune de Mouthiers sur Boême.

Par un premier avenant en date du 09 janvier 2009, de nouveaux ouvrages d'assainissement ont été annexés au contrat.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le contrat de délégation de service public est transféré à GrandAngoulême, suite à la fusion des intercommunalités et la prise de compétence en matière d'assainissement sur tout le territoire communautaire, par un avenant n°2.

Enfin, par un troisième avenant signé le 26 juin 2017, la durée du contrat a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2017.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier 2016 transmis par le délégataire.

### Eléments techniques

#### *Contexte*

nombre d'abonnés au 31 décembre 2016	497
--------------------------------------	-----

Le nombre d'abonnés a augmenté de 5 par rapport à 2015.

#### *Bilan d'assainissement*

Installations de dépollution	1
Capacité de dépollution	1 600 EH
Postes de relevage	4
Longueur de réseau	12,5 km
Assiette de la redevance	44 459 m <sup>3</sup>

Le volume d'assiette de la redevance est en augmentation de 0.5 % par rapport à 2015

### Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **20 043 €** (en 2015 : 23 539€).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2016 se monte à **22 428€** (en 2015 : 21 866€).

**Résultat : 2 385 €** (en 2015 : -1 673 €).

## Indicateurs de performance réglementaires 2016

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		2015	2016
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif		
	Nombre d'abonnés du service assainissement collectif	492	497
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	0 t MS	0 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	2.05€/m <sup>3</sup>	2.05€/m <sup>3</sup>
INDICATEURS DE PERFORMANCE		2015	2016
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	70	70
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	/	/
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité		
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0/1000 habitants	0/1000 habitants
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	/	/
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	/	/
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.57%	0.65%
P258.1	Taux de réclamations	0.89/1000 abonnés	1/1000 abonnés

## Autres chiffres clefs de l'année 2016

IP1	Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours	98%
IP2	Proportion de lettre d'attente parmi les réponses du régisseur	2%
IP3	Réclamations	4
IP5	Existence d'engagements envers le client	oui
IP7	Taux de conformité des bilans (boues et eau) (en %)	100%
IP8	Rendement épuratoire	99%
IP9	Nombre de contrôles réalisés par le délégataire	2
IP10	Production réelle de boue (quantité réelle de boue produite en masse de matière sèche et, éventuellement, en volume)	-
IP11	Suivi des rejets sans épuration dans le milieu récepteur : en nombre ou en flux	0
IP12	Nombre de journées où un dysfonctionnement majeur du système de traitement a eu lieu	0
IP13	Nombre de jours d'arrêt de fonctionnement sur les stations de pompages	0
IP14	Nombre de désobstructions sur réseau	1
IP15	Nombre d'incidents liés au système de traitement des effluents (collecte et traitement)	0
IP16	Indice d'eaux parasites à l'entrée des systèmes d'épuration	/
IP17	Nombre de points noirs	2
IP18	Nombre de réparations de conduites principales pour défauts d'étanchéité ou rupture	0
IP19	Linéaire d'hydrocurage préventif	2,4 km